

Processus de Bologne

Objectifs

- harmonisation des structures : un cycle de 3 ans suivi d'un cycle de 2 ans
- lisibilité accrue des diplômes
- système de crédits ECTS
- promotion de la mobilité des étudiants
- développement de la coopération interuniversitaire
- renforcement de la dimension européenne

Ces objectifs ont inspiré la réforme «3+2» dont les principes de base sont

- s'aligner sur le modèle européen des études en 5 ans
- affirmer la qualité de l'enseignement de la traduction et de l'interprétation en Communauté française
- conforter la spécificité de la formation par des activités d'immersion multiculturelle et des stages professionnels
- favoriser la mobilité des étudiants et des diplômés
- renforcer la collaboration entre les Hautes Ecoles concernées

Francisco
Ferrer



heb

Structure de la formation

La formation en traduction-interprétation s'organise en un *bachelor* de 3 ans suivi d'un *master* de 2 ans

Bachelor en traduction et interprétation 3 ans / 180 ECTS

Il s'agit du premier cycle donnant accès au master et organisé autour de trois axes :

- formation générale
- langue de base (français)
- deux langues étrangères parmi
 - allemand
 - anglais
 - arabe
 - espagnol
 - italien
 - néerlandais
 - russe

... et dès septembre 2005

- chinois
- turc

Master en interprétation 2 ans / 120 ECTS

- interprétation de conférence

Master en traduction 2 ans / 120 ECTS

- traduction multidisciplinaire
- traduction spécialisée

**Etudier la traduction et l'interprétation
à Bruxelles et entrer de plain-pied
dans l'Europe**

Description de la profession

Le traducteur traduit des textes écrits d'une langue en une autre.

L'interprète traduit verbalement un discours d'une langue en une autre.

Le traducteur et l'interprète recherchent la plus grande fidélité au sens et à la forme du discours.

Débouchés

- organisations internationales : Union européenne, OCDE, Otan, OMS, Unesco, ONU ...
- fonction publique : services publics fédéraux, administrations communautaires, régionales, provinciales et communales ...
- spécialisations : expert judiciaire, traducteur accrédité près les tribunaux (traducteur juré), traducteur littéraire ...
- enseignement secondaire et supérieur
- toutes les carrières nécessitant une connaissance approfondie des langues étrangères

Francisco
Ferrer

Haute Ecole Francisco Ferrer

(Cooremans)

Place Anneessens 11

1000 – Bruxelles

Tél. : 32 2 551 02 10 - Fax : 32 2 551 02 16

heff.cooremans_ti@brunette.brucity.be



**Haute Ecole Léonard de Vinci
(ILMH - Institut Libre Marie Haps)**

Rue d'Arlon 11

1050 – Bruxelles

Tél. : 32 2 511 92 92 - Fax : 32 2 511 98 37

info@ilmh.be

heb

Haute Ecole de Bruxelles

(ISTI - Institut supérieur de traducteurs et interprètes)

Rue Joseph Hazard 34

1180 – Bruxelles

Tél. : 32 2 340 12 80 - Fax : 32 2 346 21 34

isti@heb.be

**Etudier la traduction et
l'interprétation à Bruxelles
et entrer de plain-pied
dans l'Europe**

Francisco
Ferrer



heb

Profil de la formation

Bachelor

Formation générale

droit, encyclopédie de la traduction, histoire, initiation esthétique, informatique, linguistique générale, philosophie, problèmes scientifiques et techniques, relations internationales, sciences économiques, sociologie.

Formation linguistique

- *langue de base (français)*

Les cours de grammaire, de techniques d'expression écrite et orale, de linguistique, de littérature et d'analyse textuelle, permettent à l'étudiant d'acquérir la correction et la souplesse nécessaires à l'exercice de son futur métier et de développer une attitude réflexive sur sa propre langue.

- *deux langues*

L'étude approfondie de deux langues étrangères vise quatre compétences : compréhension à la lecture et à l'audition, expression écrite et orale.

Dès la deuxième année, la formation se place dans la perspective professionnelle de la traduction et donne les clés pour accéder, au-delà de la langue, aux manières de penser et à la culture des pays concernés.

Activités d'immersion multiculturelle

séjours linguistiques, séminaires ...

Master en traduction Master en interprétation

Formation linguistique spécialisée

- ouvertures thématiques aux domaines de spécialité
- formation spécifique en traduction ou en interprétation :
 - traduction générale, à vue, spécialisée (scientifique, économique, juridique, littéraire ...)
 - interprétation consécutive, simultanée ...
- outils d'aide à la traduction : formation aux banques de données terminologiques, aux mémoires de traduction et à la traductique

Stages

- stage professionnel de 12 semaines au sein d'une organisation internationale, d'une entreprise ou d'un bureau de traduction

Mémoire

- traduction inédite d'un ouvrage spécialisé, recherche terminologique ou étude liée à la spécialisation choisie

Profil attendu en début de formation

- maîtrise du français oral et écrit
- aucun prérequis pour les langues étrangères, à l'exception de l'anglais et du néerlandais
- bonne culture générale
- curiosité et rigueur intellectuelle, ouverture d'esprit, sensibilité et intérêt pour les phénomènes langagiers

Profil attendu en fin de formation

- maîtrise parfaite de la langue de base et des langues étrangères choisies
- imprégnation de la culture des pays concernés par les langues étudiées
- possession d'une vaste culture générale
- familiarisation avec les domaines spécialisés de l'activité professionnelle

Des synergies nouvelles ...

... les spécialisations

Les trois Hautes Ecoles ont signé une convention de collaboration par laquelle elles s'engagent à organiser un premier cycle en traduction et interprétation semblable et à garantir ainsi, à chacun de leurs bacheliers, l'accès à tout master.

Au terme du premier cycle, l'étudiant choisit l'interprétation ou la traduction.

Pour le master en traduction, il choisit en outre une spécialisation qui lui permettra d'accroître ses compétences dans un domaine particulier.

Chaque Haute Ecole organise l'orientation traduction multidisciplinaire.

En outre, chacune d'entre elles offre une ou plusieurs orientations plus spécialisées :

- à la Haute Ecole Francisco Ferrer
 - traduction en milieu judiciaire
- à la Haute Ecole Léonard de Vinci
 - traduction et terminologie
 - traduction et institutions européennes
- à la Haute Ecole de Bruxelles
 - traduction littéraire
 - traduction des relations internationales
 - traduction et industries de la langue

... un plus grand choix de langues

L'étude des langues chinoise, arabe et turque connaît un formidable essor depuis la mondialisation de l'économie et la volonté affichée de certains pays de s'ouvrir à l'Occident, voire de s'arrimer clairement à l'Union européenne. Les trois Hautes Ecoles ne pouvaient dès lors manquer d'inscrire ces trois langues majeures dans leur programme de formation.

Langue officielle dans vingt-trois pays d'Afrique, du Proche et Moyen-Orient, l'arabe est aujourd'hui parlé par environ 170 millions de personnes, ce qui la place au sixième rang dans le monde. Le mandarin, parlé par plus de 70 % de la population chinoise, compte 900 millions de locuteurs. Quant aux quelque 70 millions de turcophones, ils pourraient bientôt faire de leur langue une des plus importantes en Europe.

L'intensification des relations commerciales et scientifiques avec la Chine, les pays arabes et turcophones ouvre des perspectives inédites pour les métiers de la traduction et de l'interprétation. L'étude de ces langues permet par ailleurs, d'appréhender plus finement des cultures millénaires, qui ont longtemps brillé au firmament des civilisations mondiales.

... une réelle mobilité

Fortes de leurs relations internationales, les trois Hautes Ecoles collaborent pour encourager et soutenir la mobilité des étudiants qui doivent, notamment au cours de la troisième année du premier cycle, passer un quadrimestre à l'étranger dans le cadre des activités dites «d'immersion multiculturelle».

Leur collaboration concerne également la gestion des stages offrant ainsi aux étudiants un plus grand nombre de lieux de stage et la gestion des offres d'emploi facilitant ainsi leur insertion dans le milieu professionnel.